



Syndicat Français des
Chaudiéristes Biomasse

Communiqué de presse, le 2 mars 2026

MaPrimeRénov' : la filière bois-énergie dénonce le sacrifice des chaudières bois hautes performances sur l'autel du 100% électrique et reste mobilisée

La réouverture du guichet MaPrimeRénov' sans ces solutions de chauffage à hautes performances provoque la colère et l'incompréhension de la filière. Celle-ci compte sur une audition par Vincent Jeanbrun, Ministre de la Ville et du Logement, pour défendre sa proposition de solution de réintégration des chaudières bois à budget équivalent.

Les dossiers MaPrimeRénov' peuvent être à nouveau déposés depuis ce lundi 23 février, après plusieurs mois d'attente faute d'accord sur le budget de l'Etat. Mais le dispositif phare des travaux de rénovation énergétique pour les particuliers n'est plus le même. Les aides mono-geste pour l'installation des chaudières bois en ont été exclues. Et, à partir de septembre, l'installation de ces solutions de chauffage à hautes performances pourrait ne plus être aidée dans le cas de rénovations d'ampleur.

« Le Syndicat Français des Chaudiéristes Biomasse (SFCB) déplore le sacrifice du bois sur l'autel du 100% électrique, alors que nos deux énergies sont complémentaires », appuient Hervé Le Horgne, Thomas Perrissin et Nicolas Willervall, porte-parole du SFCB. « Les baisses successives des aides vont tuer lentement notre industrie. Nous ne sommes pas les seuls concernés : des millions de foyers se chauffent aujourd'hui au bois. A travers ces coupes, c'est toute la France rurale qu'on attaque. »

« Exclure les chaudières bois hautes performances des systèmes aidés par MaPrimeRénov', c'est tirer un trait sur une solution renouvelable, locale et bon marché pour les Français, au moment où l'on cherche à sortir du gaz et du fioul sans porter atteinte au pouvoir d'achat, poursuivent-ils. C'est un choix dangereux pour notre économie et notre souveraineté. »

L'éviction de ces solutions de chauffage à hautes performances de ma MaPrimeRénov' laisse présager un marché divisé par deux, avec ce que cela implique comme destructions d'emplois sur les territoires. L'affaiblissement de la filière bois-énergie aura aussi pour conséquence des difficultés pour assurer la maintenance des chaudières en place, dans le domestique comme dans la moyenne puissance.

Prochain objectif du SFCB ? Demander une audition à Vincent Jeanbrun, ministre de la Ville et du Logement, et continuer à rallier un maximum de soutiens pour trouver une solution pérenne pour la filière. Dans ce sens, le Syndicat Français des Chaudiéristes Biomasse (SFCB), la Fédération des installateurs de poêles et de cheminées (FIPC), Propellet France (l'association nationale du chauffage au granulé de bois) et le Comité Interprofessionnel du Bois Energie (CIBE) ont en effet écrit en janvier, à Sébastien Lecornu, Premier ministre, pour lui proposer une solution de filière permettant la conservation des chaudières bois dans le dispositif MaPrimeRénov' 2026 sans risque budgétaire.

Cette solution consiste en une baisse de 20% des montants des aides par rapport à 2025 pour les poêles et les chaudières bois, de sorte à maintenir à un niveau équivalent l'enveloppe budgétaire allouée au bois énergie domestique tout en préservant l'ensemble des solutions bois dans le dispositif MaPrimeRénov' 2026.

Une mesure « équi-budget » qui n'a pas été retenue pour l'instant par l'exécutif, provoquant la colère et l'incompréhension d'une filière bien déterminée à continuer à « envoyer du bois ».

Pour des interviews avec les porte-parole, contactez l'agence Econovia :

econovia
STRATÉGIE & COMMUNICATION

- Aude Jasaron - +33610667775
- Tiffany Ikia Dimi - +33615449874

Ou Roxane Renard, Responsable Communication - Hargassner +336 03 72 89 88